



Le vendeur n'est pas le propriétaire de la voiture

Par **youri**, le **29/01/2011** à **00:24**

Bonjour,
Je veux acheter une voiture. Je me mets d'accord avec son vendeur. Sur les papiers (assurance / carte d'immatriculation), ce dernier n'est pas le pas le proprio de la voiture. Il dit que c est au nom de son ami, mais qu'il n'y aurait aucun prb. Comment puis-je lui acheter la voiture tout en ayant ttes les garanties légales.
Merci de votre aide.

Par **youri**, le **29/01/2011** à **00:25**

je précise que c est un particulier bien entendu

Par **chaber**, le **29/01/2011** à **07:46**

Bonjour,
Seul le véritable propriétaire peut vendre son véhicule sauf si le vendeur a un mandat en bonne et due forme.

Par **miac**, le **29/01/2011** à **09:19**

Bonjour
attention sa sent l'arnaque à plein nez. Pourquoi pas en plus le paiement en espèces.
bonne journée

Par **youri**, le **29/01/2011** à **09:22**

en effet il m a demandé le paiement en espèce. Mais j avoue que cette personne inspire confiance. la preuve il m a donné la voiture pour l essayer sans etre avec moi. je ss parti du coup tt seul. rnQu est ce que je peux lui demander pour etre sur que l affaire ne se retourne pas contre moi

Par **miac**, le **29/01/2011** à **11:06**

re bonjour rnconnaissiez vous le vrais propriétairernpour quelle raison veut-il être payé en liquide ?rnenseignez vous à l'assurance ou à la préfecture pour connaitre le propriétaire rnmais dans les arnaques il est souvent à l'étranger.rnattention la voiture vous plait certainement et en plus elle est pas cher je suppose rnvous allez vous faire avoir.rnbonne journée

Par **Marion2**, le **29/01/2011** à **11:18**

Si vous ne voulez pas avoir de problème, laissez tomber tout de suite.